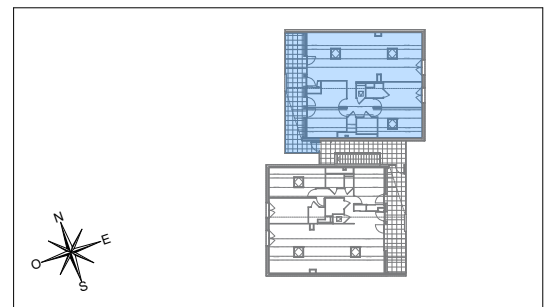


le jardin des sens

route des grandes teppes, 74 600 ANNECY



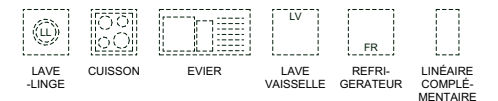
BÂTIMENT B

Appartement de 5 pièces
n° B21 au 2ème ÉTAGE

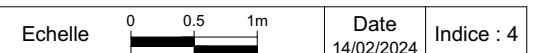
Entrée + Pl.	1,68m²
Cuisine/Séjour	45,38m²
Chambre 1	11,91m²
Chambre 2	11,66m²
Chambre 3	10,34m²
Chambre 4	9,47m²
S.D.B	3,20m²
S.D.E	2,29m²
W.C	1,20m²
Buanderie	1,38m²
Dgt.	7,02m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	105,53 m²
Balcon	23,34m²
Cuisine/Séjour < 1.80m	16,51m²
Chambre 1 < 1.80m	3,11m²
Chambre 3 < 1.80m	2,12m²
Balcon < 1.80m	2,57m²
SURFACE TOTALE PRIVATIVE	153,18 m²

LEGENDE

EMPLACEMENTS ELEMENTS DE CUISINE :



Hauteur sous plafond des pièces principales sauf mention particulière : 2.50 m



CAMP ARCHITECTURE
296, route d'Annecy
74 410 DUINGT
agence@camp-architecture.fr

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles. Les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L261-15 et R261-31 du CCh dans la limite d'un seuil de 5%. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, radiateurs, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier hors marché sont représentés en pointillés à titre indicatif. Les aménagements des terrasses et des loggias sont représentés à titre indicatif, ils ne sont pas fournis avec le logement. Finitions des terrasses et des loggias : se reporter aux notices descriptives. Hauteur sous plafond des pièces sans mentions particulières 2.50 m. Le mobilier est dessiné à titre indicatif et n'est pas fourni.